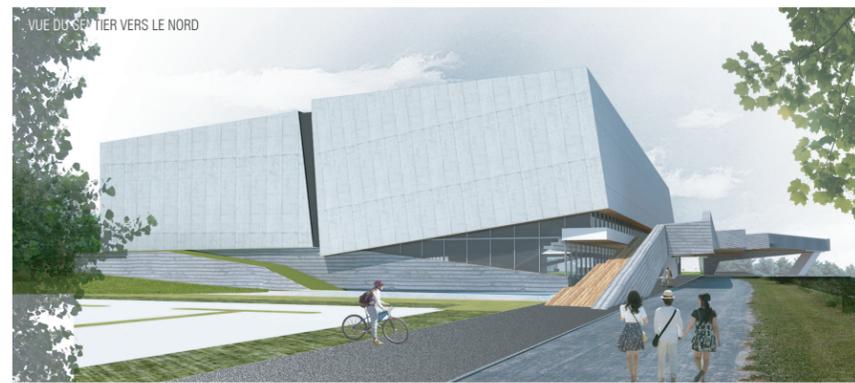
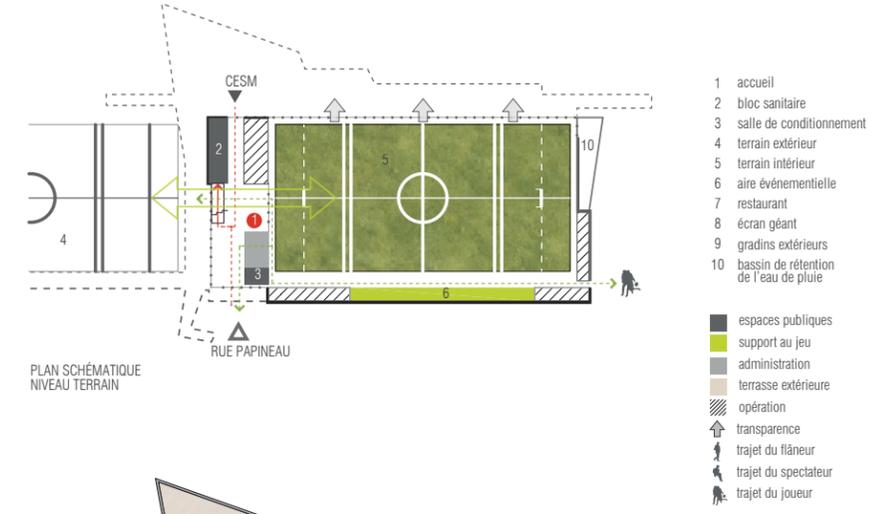


- 1 le taz
 - 2 accès vers le stationnement du taz
 - 3 stationnement vélo
 - 4 voie polyvalente existante
 - 5 rampe d'accès terrasse
 - 6 surface gazonnée carrossable
 - 7 butte existante
 - 8 bassin de rétention d'eau apparent
 - 9 toit à haut pouvoir réfléchissant
 - 10 belvédère
 - 11 toit vert accessible
 - 12 falaise
 - 13 terrain extérieur
 - 14 gradins extérieurs
 - 15 entrée principale du complexe de soccer
 - 16 stationnement autobus
 - 17 escalier d'accès terrasse
 - 18 débarcadère
 - 19 stationnement 200 places
 - 20 stationnement projeté
 - 21 accès aux gradins extérieurs
 - 22 accès au terrain extérieur
 - 23 entrée stationnement
 - 24 services à conserver
 - 25 terrasse étagée
- ▲ accès Louvain (entrée stationnement)
 - ▲ accès Jacques Lemaistre (entrée principale)
 - △ accès Papineau (entrée piétons)
 - △ accès Lecocq (entrée stationnement)
 - arbres à conserver (sur la butte existante)



COMPLEXE DE SOCCER DU CENTRE ENVIRONNEMENTAL ST-MICHEL

